

W

ORDONNANCE N° 9I/37 DU 1 MARS 1954.  
DESIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL DU  
VICE-GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DU RUANDA-  
URUNDI.

Le Vice-Gouverneur Général ff., Gouverneur du Ruanda-Urundi,

Vu la loi du 21 août 1925 sur le Gouvernement du Ruanda-Urundi;

Vu l'arrêté royal du 11 janvier 1926 qui pourvoit à l'exécution de cette loi;

Vu l'arrêté du Prince Régent en date du 4 mars 1947 instituant le Conseil du Vice-Gouvernement Général du Ruanda-Urundi modifiée par l'Arrêté Royal du 16 juin 1953;

Vu l'ordonnance N° 9I/2I du 6 février 1954 déterminant les organismes admis à présenter des candidats effectifs et suppléants pour le dit Conseil;

Vu les propositions introduites par les dits organismes,

Ordonne :

Article unique.

Sont nommées en qualités de membres du Conseil de Vice-Gouvernement Général du Ruanda-Urundi, pour une période de trois années, les personnes désignées ci-après :

Membres effectifs	Membres suppléants (remplaçant le titulaire en cas d'absence ou d'emprisonnement)
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

I. NOTABLES (art. I.c.)

S.E. Mgr. BIGIRUMWAMI, Vicaire Apostolique de Nyundo; T.R.P. DE JEMEPPE, Vicaire Délégué à Kabgayi et le T.R.P. DELACAUW, Supérieur de la Mission d'Usumbura;

M. le Pasteur H.P. EMMING, Représentant Legal de l'Alliance des Missions Protestantes du Ruanda-Urundi. M. le Docteur A.C. STANLEY-SMITH, Représentant Legal de la Church Missionary Society et le Docteur HINDLEY Godfrey Talbot.

M. Marcel FIEVEZ, Directeur de la Caisse d'Epargne du Ruanda-Urundi; Mr. Michel GAKAS, Président de la Communauté Hellénique et M. Albert DEBAERT, avocat;

II. REPRESENTANTS DES CHAMBRES DE COMMERCE (art. I.d.)

M. Jules LANERES, Directeur de la Compagnie de la Baulizi, M. J. IDNER, Directeur de la Compagnie Old East, Délégué de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Ruanda-Urundi et M. Georges LAFONTAINE colon à Usumbura;

M. GOKALDAS Velli, Délégué de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Ruanda-Urundi.

M. AMIRALLI NURMOHAMMED, Délégué de la Chambre de Commerce Indienne du Ruanda-Urundi et M. Salvator ALHADEFF, Délégué de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Ruanda-Urundi.



III. REPRESENANTS DES ASSOCIATIONS DE COLONS (art. 1.d.)

M.A. MAUS, délégué de l'Union Eurafricaine du Ruanda-Urundi; M. Werner MARTI et M. Nicolas HADJI-\*

M. René VAN DEN BERGHÉ, délégué de l'Association professionnelle des colons et sociétés du Ruanda-Urundi; M. Albert CLAVARAU, délégué de l'Association professionnelle des colons et sociétés du Ruanda-Urundi et M. Maurice VANDER WEKEN, délégué de l'Union Eurafricaine du Ruanda-Urundi;

IV. REPRESENANTS DES ASSOCIATIONS PATRONALES.

(art. 1 e)

M. Jan GOESSENS délégué de l'Association des Intérêts Industriels au Congo;

M. Pieter GIBRECHTS, délégué de l'Association des Intérêts Industriels au Congo;

MM. GEFFNS ET VERHEULST, délégué de l'Association des Intérêts Industriels au Congo;

MM. SAUVENTIER ET HERIN, délégué de l'Association des Intérêts Industriels au Congo;

V. REPRESENANTS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOYES (art. 1.d.)

M. Hector LECLERC, délégué de la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo;

M. Gustave URSI, délégué de la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo;

M. Lucien CASIER, délégué de la Fédération Générale du Travail de Belgique.

Mr. Starck, délégué de la Fédération Générale du Travail de Belgique et M. Georges LECHIEN, délégué de la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo;

Mme Frankard, déléguée de la Confédération des Syndicats Chrétiens au Congo et M. DONNAY, délégué de la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo;

M. Emile BRICHARD et Henri CARION, délégués de la Fédération Générale du Travail de Belgique.

VI. REPRESENANTS DES INDIGENES (art. 1)

S.E. Mgr. GRAULS, Vicaire Apostolique de l'Urundi;

M. Prosper BWANAKUTRI, Chef de la Chefferie du Kigali;

S.E. Mgr. DEPRIMOZ, Vicaire Apostolique du Ruanda et S.E. Mgr. MARTIN, Vicaire Apostolique de Ngozi;

M. Jean N. SERUVUMBA, Chef de la Chefferie du Bwishaza et M. Michel KAYIHURA, Chef de la chefferie du Nyaruguru;

M. Léopold BIHUMUGANT, Chef de la Chefferie Iyambo.

M. Jean NTIDENDEZA, Chef de la Chefferie du Bwanparangwe-Busoni et M. Pierre BIGAYIMPUNZI, Chef de la Chefferie du Buyenzi-Bweru.

Usumbura, le 1 mars 1954.

Sé/- A. CLAEYS BOUWAERT,

Copie certifié conforme aux  
fins d'affichage aux  
Résidences du Ruanda et  
de l'Urundi.

Usumbura, le 1er mars 1954.

Le Secrétaire Provincial, a.i.,  
L. DELCOURT,

